Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 029-212901144-20251128-2025_48-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
ARRONDISSEMENT DE MORLAIX
COMMUNE DE LANNEANOU

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 novembre 2025

Délibération n°2025-48

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-huit novembre à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Lannéanou, légalement convoqué le vingt-et-un novembre, s'est réuni à la salle du Conseil de la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé SAINT JALM, Maire.

Nombre de Membres
Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 8
Date de Convocation : 21/11/2025
Date d'Affichage :
Date de Publication ou Notification : 02/12/2025

Présents : Hervé Saint JALM, Morgane LEGLAND, Stéphanie PHILIPPE, Ghislaine PORCHER, Jean-Claude OLLIVIER, Gabriel GENTRIC, Ludwig KERBRAT, Jörg TWARZ.
Absents : Ludovic CHALONY, Angéline LE FLOCH, Fabien HUGUET.
Procurations : néant

Monsieur Jean-Claude OLLIVIER a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : RPQS de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2024

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte des Rapports sur le Prix et la Qualité du service (RPQS) de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2024 de Morlaix Communauté

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

PREND ACTE des Rapports sur le Prix et la Qualité du service (RPQS) de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2024.

Fait à Lannéanou, le 2 décembre 2025

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude OLLIVIER

Le Maire,
Hervé SAINT JALM

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.